

GUIDE FISCAL 2024

Nouveautés + feuillets fiscaux

Gestion de patrimoine - Banque Nationale du Canada

QUÉBEC



TABLE DES MATIÈRES

MISE À JOUR 2024

- Introduction · page 2
- Quelques nouveautés fiscales · page 3
- Dates à retenir · page 4

COMPTES NON ENREGISTRÉS

- Feuillelet T3 – état des revenus de fiducie / Relevé 16 · page 5
- Feuillelet T5 – état des revenus de placement / Relevé 3 · page 6
- Feuillelet T5008 – état des opérations sur titres / Relevé 18 · page 7
- Feuillelet T5013 – état des revenus d’une société de personnes / Relevé 15 · page 8

COMPTES ENREGISTRÉS

- Cotisations REER · page 9
- Retrait REER ou FERR – Feuillet T4RSP et T4RIF / Relevé 2 · page 10
- Retrait REEE – FEUILLET T4A / Relevé 1 · page 11
- Compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété (CELIAPP) – T4FHSA / Relevé 32 · page 12

DIVERS

- Feuillelet NR4 (Fédéral) – État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada · page 13
- Coupons détachées et obligations résiduelles · page 14

FEUILLETS FISCAUX AMÉRICAINS

- Formulaire 1042-S – Revenu américain d’un étranger assujetti aux retenues · page 15
- Formulaire K-1 : Déclarations d’impôts américaines de sociétés de personnes · page 16
- Formulaire 1099-DIV – Dividendes et revenus de distributions et 1099-INT – Revenus d’intérêts · page 17
- Formulaire 1099-B – Produit de transactions réalisées par des courtiers de valeurs mobilières et de transactions d’échange · page 18

INTRODUCTION

Le présent guide résume les feuillets fiscaux que vous pourriez recevoir des différentes filiales du secteur de Gestion de patrimoine de la Banque Nationale du Canada (BNC). Vous y retrouverez de l'information au sujet des feuillets et relevés gouvernementaux, ainsi que des informations pertinentes.

Ce guide s'adresse aux particuliers qui résident au Canada et ne s'applique pas aux sociétés ou aux fiduciaires.

Pour toute question relative à des rapports ou des formulaires en lien avec des produits que vous détenez chez la BNC (tout comme le Rapport sur les gains et pertes, les coupons détachés, les billets liés, la déclaration des biens étrangers - formulaire T1135, etc.), nous vous invitons à prendre contact avec vos experts et expertes en fiscalité ou en comptabilité, ou votre conseiller ou conseillère – le cas échéant, ils sauront vous fournir des conseils personnalisés et adaptés à votre situation.

IMPORTANT : L'information contenue dans ce guide est à titre informatif et ne devrait en aucun cas être considérée comme un avis juridique ou fiscal. Vous devriez toujours consulter votre comptable ou fiscaliste avant d'entreprendre des actions basées sur l'information se retrouvant dans ce guide.

LIENS UTILES

Agence du revenu du Canada (ARC) :

- [Site Web \(page d'accueil\)](#)
- [« Mon dossier » pour les particuliers](#)
- [Trousses d'impôt](#)
- [Feuillets et sommaires financiers - Canada.ca](#)

Revenu Québec :

- [Site Web \(page d'accueil\)](#)
- [Revenu Québec \(déclaration de revenus, guide et annexes\)](#)

Les ressources numériques des différentes filiales de Banque Nationale du Canada

- [Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine](#)
- [Banque Nationale Courtage direct](#)
- [Gestion privée 1859](#)



QUELQUES NOUVEAUTÉS FISCALES IMPORTANTES

1. Taux d'inclusion des gains en capital

L'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital, initialement prévue pour le 25 juin 2024, a été reportée au 1er janvier 2026. Ainsi, jusqu'à cette date, les gains en capital continueront d'être imposés à un taux d'inclusion de 50 %. À partir du 1er janvier 2026, ce taux sera relevé à 66,67 %, mais seulement pour les gains en capital réalisés au cours de l'année excédant 250 000 \$ pour les particuliers. Il est à noter que le Québec s'harmonise avec le report de l'augmentation du taux d'inclusion du gain en capital au 1er janvier 2026. Il est conseillé aux contribuables de suivre le(s) développement(s) en lien avec cette mesure. Nous tenons également à vous rappeler que vos spécialistes en fiscalité peuvent vous renseigner quant aux possibles implications de cette mesure.

2. Impôt minimum de remplacement (IMR)

Depuis 2024, le calcul de l'Impôt Minimum de Remplacement (IMR) a été modifié considérablement. De manière générale, le taux de l'IMR a été augmenté. l'assiette des revenus visés par cet impôt a été élargie tout en limitant davantage les exonérations, les déductions et les crédits. Cependant, l'exemption de base a été rehaussée. Celle-ci passe de 40 000 \$ à un montant équivalent au seuil inférieur du quatrième palier d'imposition fédéral, soit 173 206 \$ pour l'année 2024. Pour les résidents du Québec, cette exemption a été fixée à 175 000 \$ pour l'année d'imposition 2024 et fera l'objet d'une indexation automatique, à compter de 2025.

3. Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Le CELI continue d'être un outil de planification fiscale efficace, permettant aux particuliers de 18 ans ou plus de cotiser chaque année et de faire fructifier leurs investissements à l'abri de l'impôt. Pour l'année 2024, le plafond de cotisation est de 7 000 \$. Il est important de noter que le montant non cotisé au cours d'une année est reporté et peut être utilisé pour des cotisations futures. Les gains générés par les fonds investis dans le CELI (dividendes, intérêts, et gains en capital) ne sont pas imposables, même lors de leur retrait. Les cotisations au CELI sont également flexibles, ce qui permet aux titulaires de retirer de l'argent sans impact fiscal, et de refaire des cotisations dans les années suivantes en utilisant leur espace de cotisation accumulé.

4. Régime d'accès à la propriété (RAP)

Depuis le 16 avril 2024, les Canadiens peuvent retirer jusqu'à 60 000 \$ par individu, soit une augmentation significative par rapport à la limite précédente de 35 000 \$. Ce retrait, effectué dans le cadre du Régime d'accès à la propriété (RAP), permet aux acheteurs d'une première maison de retirer des fonds de leur REER (Régime enregistré d'épargne-retraite) sans payer d'impôt, à condition de respecter les règles de remboursement. De plus, pour les retraits effectués entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025, la période de remboursement de 15 ans a été repoussée de trois ans. Cela donne ainsi aux particuliers davantage de temps pour rembourser leur retrait.

5. Modifications aux FRV (Fonds de revenu viager) pour les résidents du Québec

Le 19 juin 2024, Retraite Québec a modifié le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite (RRCR). Les modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2025 et prévoient principalement:

- de nouvelles règles de calcul des revenus viager et temporaire relatifs aux FRV pour les personnes de moins de 55 ans;
- la suppression du plafond relatif aux retraits des sommes détenues dans un FRV pour les personnes de 55 ans ou plus;
- aucune somme ne peut être transférée directement d'un FRV à un REER ou à un FERR, entraînant ainsi l'imposition des retraits.



DATES À RETENIR

Voici un tableau qui résume les feuillets et relevés gouvernementaux nécessaires pour préparer votre déclaration de revenus. Ces documents reflètent les transactions et revenus de l'année, et certains peuvent ne pas s'appliquer à votre situation. Avant de soumettre votre déclaration, vérifiez que vous avez reçu tous vos feuillets afin d'éviter de devoir soumettre une déclaration modifiée. Les sommaires de vos placements peuvent vous aider à vérifier les feuillets fiscaux.

COMPTES NON ENREGISTRÉS

Type de revenus / Frais	Feuille / Relevé / Sommaire	Date limite d'envoi ¹
Dividendes, intérêts, revenus étrangers	T5 / Relevé 3 et sommaire	28 février 2025
Ensemble des revenus de placement, intérêts et frais payés	Sommaire <i>Revenus de placements</i> ³	28 février 2025
Gains et pertes réalisés	T5008 / Relevé 18 et sommaire <i>Transactions sur titres</i> ³	28 février 2025
Revenus sur coupons détachés	Rapport <i>Intérêts accumulés</i> ³	28 février 2025
Distributions d'une fiducie ²	T3 / Relevé 16 et <i>Sommaire de l'état des revenus de fiducie</i> ³	31 mars 2025
Société en commandite	T5013 / Relevé 15	31 mars 2025

COMPTES ENREGISTRÉS

Comptes	Feuille / Relevé	Date limite d'envoi
REER	T4RSP / Relevé 2	28 février 2025
FERR/FRV/FRRRI	T4RIF / Relevé 2	28 février 2025
REEE/REEI	T4A / Relevé 1	28 février 2025
CELIAPP ⁴	T4FHSA / Relevé 32	28 février 2025

1. Date prescrite par le gouvernement.
2. Lors du premier envoi des feuillets T3 / Relevé 16, un « Sommaire des parts de fiducie à venir » pourrait vous être transmis. Ce sommaire indiquera la liste des fiducies pour lesquelles les émetteurs n'ont pas encore communiqué l'information fiscale nécessaire à la production des feuillets fiscaux et pour lesquelles un feuillet sera expédié ultérieurement.
3. Ce sommaire n'est pas prescrit par le gouvernement, mais la Banque s'engage à l'émettre à la date spécifiée si nécessaire.
4. Les T4FHSA incluent notamment les cotisations et transfert du REER. Prendre note que les Relevés 32 quant à eux ne seront généralement émis que suivant un retrait imposable.

COTISATIONS REER

Moment de cotisation	Date limite de cotisation	Moment de réception
60 premiers jours 2024	29 février 2024	Vous devriez l'avoir reçu en mars 2024
Reste de l'année 2024	s.o.	Vous devriez l'avoir reçu en janvier 2025
60 premiers jours 2025	3 mars 2025	Vous devriez le recevoir en mars 2025



COMPTES NON ENREGISTRÉS

FEUILLET T3 – ÉTAT DES REVENUS DE FIDUCIE / RELEVÉ 16

Si vous détenez des participations dans des fonds communs de placement, des fiducies de revenu, des fiducies de redevances ou des fiducies de placement immobilier (FPI), vous recevrez un feuillet T3 ainsi qu'un *Sommaire de l'état des revenus de fiducie* de notre part, qui détaillera précisément les montants et la nature des distributions versées dans votre compte non enregistré. En tant que résident du Québec, vous recevrez également un Relevé 16.

Les sociétés de fonds communs de placement (fonds mutuels) sont responsables de l'émission de leurs propres feuillets fiscaux. Vous recevrez un feuillet T3/RL-16 distinct pour chaque fonds mutuel. Certaines sociétés de fonds émettent des feuillets T3/RL-16 consolidés. Dans ce cas, vous recevrez un seul feuillet consolidé.

Pour simplifier votre déclaration de revenus, vous pouvez utiliser *Mon dossier de l'ARC*. Toutefois, veuillez noter que les feuillets T3 sont émis au nom de la fiducie et que vous ne trouverez pas de feuillet T3 au nom de la BNC. Pour vérifier avec précision les montants, consultez attentivement votre *Sommaire de l'état des revenus de fiducie*. Les informations sur le Sommaire permettront de concilier votre feuillet T3 de chaque fiducie. Les dépenses dans la section « payé par vous » se composent essentiellement de l'impôt étranger retenu sur les revenus versés.

IMPORTANT : Il est possible que vous receviez des documents fiscaux en avril, en raison de déclarations tardives de certains émetteurs ou de modifications apportées par certaines fiducies de revenu et sociétés en commandite. Ne vous précipitez pas : ne produisez pas votre déclaration de revenus tant que vous n'avez pas reçu tous les feuillets nécessaires.

Form T3 Statement of Trust Income Allocations and Designations (État des revenus de fiducie (répartitions et attributions)). The form includes fields for the trust name, year, and various income categories such as interest, dividends, and capital gains. It also contains a section for the beneficiary's name and address.

Form Relevé 16 Revenus de fiducie. This form provides a summary of the trust's income and is used for tax reporting in Quebec. It includes fields for the trust name, year, and various income categories.

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES REVENUS DE FIDUCIE 20XX (Excluant fonds mutuels)				
DATE 20XX	QUANTITÉ	DESCRIPTION	CASES T3/REL16	MONTANT PAYÉ PAR VOUS PAYÉ À VOUS
VOTRE COMPTE CANADIEN XX-XXXX-X				
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(21/A)	0.10
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(25/F)	3.88
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(34/L)	0.61
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(42/M)	0.11
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(21/A)	0.20
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(25/F)	8.02
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(34/L)	1.25
20xx/xx/xx	20	ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(42/M)	0.23
(21/A)		GAINS EN CAPITAL		0.30
(25/F)		REVENU ÉTRANGER NON TIRE D'UNE ENTREPRISE		11.90
(34/L)		IMPÔT ÉTRANGER		1.86
(42/M)		REVENU DE CAPITAL *		0.34
TOTAL				
(21/A)		GAINS EN CAPITAL		0.30
(25/F)		REVENU ÉTRANGER NON TIRE D'UNE ENTREPRISE		11.90
(34/L)		IMPÔT ÉTRANGER		1.86
(42/M)		REVENU DE CAPITAL *		0.34



FEUILLET T5 – ÉTAT DES REVENUS DE PLACEMENT / RELEVÉ 3

Le feuillet T5 indique les revenus provenant des dividendes, des intérêts ainsi que les impôts étrangers payés sur vos investissements dans un compte non enregistré. Si vous êtes résident du Québec, vous recevrez également un Relevé 3.

Voici quelques informations pertinentes à considérer :

- Si vos revenus de placement sont inférieurs à 50 \$, il est possible qu'aucun T5 ne soit émis, mais vous devez tout de même les déclarer.
- Le feuillet T5 ne couvre pas les revenus des obligations à escompte, mais ceux-ci doivent être déclarés séparément.
- Le feuillet T5 n'inclut pas les revenus des obligations à escompte, tels que les bons du Trésor et les papiers commerciaux, mais ceux-ci doivent aussi être déclarés.
- Si vous détenez des actions d'une société à actions scindées ou des actions de sociétés immobilières américaines ou d'actions de Fonds d'investissement à capital limité aux États-Unis, vous recevrez un T5 supplémentaire pour ces investissements.

Revenu de prêt du programme de prêt de titres entièrement payés

Le revenu généré par le prêt de vos titres dans le cadre du programme de prêt de titres entièrement payés doit être inclus dans votre déclaration de revenus. Il est indiqué dans la case 14 – Autres revenus de source canadienne de votre feuillet T5 (case E du Relevé 3) et apparaîtra également dans votre Sommaire des revenus de placement.

Vous devriez pouvoir déduire les frais d'agent perçus des revenus de prêt dans le cadre du programme, qui seront également mentionnés dans votre Sommaire de revenus de placement. Il est recommandé de consulter un fiscaliste pour comprendre les implications fiscales de votre participation à ce programme.

The image shows the T5 Statement of Investment Income form. It includes fields for the recipient's name, address, and the issuer's name and address. The form is divided into several sections for reporting different types of income, such as dividends, interest, and foreign taxes. There are also checkboxes for reporting certain types of income like capital gains and foreign income.

The image shows the Relevé 3 Revenus de placement form. It includes fields for the recipient's name, address, and the issuer's name and address. The form is divided into several sections for reporting different types of income, such as dividends, interest, and foreign taxes. There are also checkboxes for reporting certain types of income like capital gains and foreign income.

FEUILLET T5008 – ÉTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES / RELEVÉ 18

Si vous avez vendu des titres de votre compte non enregistré au cours de l'année, vous recevrez un feuillet T5008. Si vous êtes résident du Québec, le feuillet T5008/RL-18 contient également l'information nécessaire afin de remplir votre déclaration de revenus provinciale.

Voici quelques informations relatives aux feuillets T5008 et Relevé 18 :

- **Cases 14 à 21 sur la page 1 du feuillet T5008 et Relevé 18 :** Ces cases sont vides, car les informations concernant les transactions de titres effectuées durant l'année se trouvent sur la ou les pages intitulées « Détails des transactions de titres ».
- **Case 20 sur la page Détails des transactions sur titres :** Ce montant représente le coût que nous avons dans nos systèmes, incluant des ajustements tels que les frais de transactions, les distributions réinvesties, le retour de capital ou certains événements de réorganisation liés au titre. Si la case 20 est vide, cela signifie que l'institution n'a pas l'information exacte à ce sujet. Dans tous les cas, vous devez consulter vos dossiers pour déterminer le Prix de base rajusté (PBR) afin de calculer correctement votre gain ou votre perte. Vous pouvez également consulter votre conseiller externe.
- **Prix de base rajusté (PBR) :** Le montant de la case 20 du feuillet T5008 peut ne pas correspondre au PBR nécessaire pour le calcul du gain ou de la perte, même s'il est identique à celui figurant dans le Rapport Gains et pertes réalisés remis à titre informatif.
- **Calcul du gain ou de la perte :** Dans tous les cas, vous devez utiliser le PBR calculé en fonction de vos données personnelles.

Pour plus d'informations, consultez le Guide T4037 Gains en capital de l'ARC.

IMPORTANT : Conservez les explications de vos calculs de PBR. Cela vous permettra de répondre aux demandes de renseignements additionnels des autorités fiscales si nécessaire.

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Québec
 Recipient identification number / Numéro d'identification du bénéficiaire
 Recipient type / Type de bénéficiaire
 Foreign currency / Devises étrangères
 Protected B / Protégé B
 14-21 Transaction details / Détails des transactions

Year / Année		Protected B / Protégé B when completed / une fois rempli	
14	15	17	18
0331	MFT	886000.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0428	MFT	735000.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0504	MFT	160000.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0512	MFT	701500.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0529	MFT	197000.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0704	MFT	275000.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0711	MFT	252200.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0804	MFT	7688.320	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
0929	MFT	395300.000	NEI AUCA NBC-F NLN/FRAC
		3207588.320	TOTAL

RELEVÉ 18
 Transactions de titres
 14-21 Transaction details / Détails des transactions
 Recipient information / Informations du bénéficiaire
 Name and address of recipient / Nom et adresse du bénéficiaire
 15-21 Transaction details / Détails des transactions
 2 - Copie du bénéficiaire / Recipient's copy



FEUILLET T5013 – ÉTAT DES REVENUS D'UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNES / RELEVÉ 15

Si vous détenez des parts de sociétés en commandite (ou de personnes), vous recevrez l'information fiscale correspondante sur un feuillet T5013. Si vous êtes résident du Québec, vous recevrez également un Relevé 15. Il est important de noter que vous recevrez un T5013 distinct pour chaque société en commandite (ou de personnes) que vous possédez.

Un détenteur de parts d'une société de personnes doit indiquer à l'ARC la répartition des montants effectuée par la société, même si ces montants peuvent différer de ceux effectivement reçus. Ainsi, le contribuable doit se baser sur les montants figurant sur le feuillet T5013, bien que le montant réellement distribué soit généralement précisé à titre informatif dans le coin droit du feuillet.

Il est désormais possible d'utiliser le système *Mon dossier de l'ARC* pour faciliter la préparation de la déclaration. Cependant, les informations du T5013 seront affichées au nom de chaque société et non au nom de la BNC.

En raison de la complexité du feuillet T5013, il est fortement recommandé de consulter les instructions disponibles sur le site de l'ARC, ainsi que les explications des sociétés de personnes, en particulier celles concernant l'imposition des montants reportés et leur déclaration. [Vous pouvez consulter les instructions détaillées dans le document T5013-INST État des revenus d'une société de personnes - Instructions pour le bénéficiaire.](#)

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada

T5013
Statement of Partnership Income
État des revenus d'une société de personnes

Partnership account number (15 characters) / Numéro de compte de la société de personnes (15 caractères): 001 00000000RZ0001

Partner's identification number / Numéro d'identification de l'associé: 006

Partner code / Code de l'associé: 002

Country code / Code du pays: 003 CAN

Recipient type / Type de bénéficiaire: 004

Partner's share (%) of partnership / Part de l'associé (%) dans la société de personnes: 005 0.011224

Partner's name and address - Nom et adresse de l'associé:
FIRST NAME SURNAME / PRÉNOM NOM
ADDRESS / ADRESSE

Box - Case	Code	Other information - Autres renseignements	Box - Case	Code	Amount - Montant	Box - Case	Code	Amount - Montant
	113			010	575.03		020	
	122			030	426.86		040	
	126				524.91			

Protected B when completed - Protège B une fois rempli

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration

RELEVÉ 15
Montants attribués aux membres d'une société de personnes

Année / Code du relevé: 20XX R

No. du dernier relevé transmis: 000 000 302

Number of identification of the filer fiscal, if it is filed: 000 000 302

1. Revenu net (ou partie nette) d'entreprise (autres sociétés et étrangères)	2. Revenu net (ou partie nette) d'entreprise de source étrangère	3. Revenu net (ou partie nette) localisée (autres sociétés et étrangères)	4. Revenu net (ou partie nette) de sociétés de source étrangère	5. Amortissement	6A. Montant net des dividendes déduits
			1360.20		2025.90
7. Dividendes et autres revenus d'investissement de source canadienne	8. Revenu de placement de source étrangère	9. Résultat de capitalisation	10. Gains (ou pertes) en capital déduits au titre de la loi	11. Pertes nettes aux amortissements déduits	6B. Montant net des dividendes étrangers
339.57	333.30				3000.00
12. Gains (ou pertes) en capital déduits de source étrangère	13. Perte à l'égard d'un placement de source étrangère	14. Revenu brut de la société de personnes	15A. Frais financiers de base déduits	15B. Pertes nettes imputées sur le revenu	16. Impôt du Québec retenu à la source
		978987452.00	266.61		
17. Impôts étrangers payés sur les revenus non liés d'une entreprise	18. Impôt étranger payé sur les revenus d'entreprise	19. Sous-déduction	20. Autres déduits	21A. Coût d'impôt à l'étranger - Autres amortissements	21B. Coût d'impôt à l'étranger - Autres déduits
	757.50				
24A. Capital étranger - Part de la société membre dans les biens canadiens	24B. Capital étranger - Part de la société membre dans les biens étrangers	24C. Capital étranger - Part de la société membre dans les biens étrangers	25. Primes à risque	26. Perte nette membre à responsabilité limitée	27. Frais d'exploration au Canada
28. Frais de mise en valeur au Canada	29. Frais à l'égard de biens canadiens relatifs au permis et au gaz	30. Frais relatifs à des ressources étrangères	31. Frais d'exploration au Québec	32. Frais d'exploration dans le Nord arctique	33. Frais d'exploration dans le Nord arctique
35. Montants d'impôt pour les frais relatifs aux cases 28 à 31, 32 à 34	36. Coût d'impôt	37. Pourcentage de participation dans les revenus (coût le porteur)	38. Montants d'impôt déduits par l'associé	39. Coût d'impôt	40. Coût d'impôt
41. Coût de société de personnes	42. Code de résidence	43. Code de contribution	44. Pourcentage des autres taxes au Québec sur le revenu de personnes	45. Coût d'impôt pour dividendes	46. Frais relatifs aux gains en capital reportés et en titre d'actifs au passif
1	0	3		145.38	

Abri fiscal
Description et code de la principale activité commerciale concernant l'abri fiscal:
Le numéro d'identification attribué à cet abri fiscal doit être indiqué sur le formulaire État des parts, des déductions et des crédits d'impôt relatifs à un abri fiscal (T1-10/96). Il est confirmé, au moment du dépôt de l'investisseur aux avantages fiscaux découlant de cet abri fiscal.

47. Nombre d'actifs détenus au cours de l'exercice fiscal: 0

48. Coût initial: 0

49. Coût des unités: 0

50. Montant à verser: 0

51. Montant de rachat: 0

52. Autres réductions indirectes: 0

Actions accréditatives

60. Frais d'exploration au Canada	61. Frais de mise en valeur au Canada	62. Frais d'exploration au Québec	63. Frais d'exploration dans le Nord arctique	64. Frais d'exploration dans le Nord arctique	65. Frais d'exploration d'actifs ou de titres
66. Montants d'impôt pour les frais relatifs aux cases 60 à 64	67. Coût d'impôt	68. Coût d'impôt	69. Coût d'impôt	70. Coût d'impôt	71. Coût d'impôt

Crédit d'impôt

72. Coût de rachat au titre de l'ARC	73. Coût de frais	74. Pourcentage de participation pour le coût d'impôt
75. Coût d'exploration au bien	76. Coût d'exploration au bien	

Renseignements complémentaires

Voyez les explications relatives aux cases dans le document RL-15 EX

Nom et adresse du membre de la société de personnes: FIRST NAME SURNAME / PRÉNOM NOM, ADDRESS / ADRESSE

Nom et adresse de la société de personnes: NAME & ADDRESS LPU / NOM & ADRESSE LPU

Numéro d'assurance sociale ou numéro d'identification du membre de la société de personnes: S | P

RETRAIT REER OU FERR – FEUILLETS T4RSP ET T4RIF / RELEVÉ 2

Si vous avez fait un retrait de votre compte REER ou FERR au cours de l'année, vous recevrez un feuillet T4RSP ou T4RIF, selon le cas (ainsi qu'un Relevé 2 si vous êtes résident du Québec), indiquant le montant retiré et l'impôt retenu à la source. La retenue à la source sera créditée à votre impôt redevable dans votre déclaration de revenus. Il se peut que vous deviez tout de même payer de l'impôt, notamment si vous avez d'autres sources de revenus.

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada
Statement of RRSP Income / État du revenu provenant d'un REER
T4RSP

Year	16	Activity payments	18	Refund of premiums	20	Refund of unpaid contributions	22	Withdrawal and contribution payments	25	LLP withdrawal	26	Amounts deemed received or deemed
Année		Paiements de versements		Remboursement de primes		Remboursement des cotisations impayées		Retrait et paiements de cotisations		Retrait REER		Montants réputés reçus lors de l'annulation de l'enregistrement
28	Other income or deduction	30	Income tax deducted	34	Amounts deemed received or deemed	37	Advanced Life Deferred Annuity purchase	27	RRSP withdrawal	35	Transfers or breakdown of transfers or common-law partner	
Autres revenus ou déductions		Impôt sur le revenu retenu		Montants réputés reçus au décès		Achat de versements différés à un âge avancé		Relevé RRSP		Transferts après rupture de mariage ou de l'un des partenaires		
Last name / Nom de famille		Resipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire		First name / Prénom		Initials / Initiales		21		36		
								Yes / Oui		No / Non		
								13		14		
								Social insurance number		Contract number		
								23		24		
								Name of pension (owner) or common-law partner		Number of social insurance number		
								29		30		
								Name of payer (owner) or plan – Nom du payeur (propriétaire) du régime		Number of contract		
								31		32		
								Account number		Tax paid amount		
								33		34		
								Name of company		Montant libéré d'impôt		

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration T4RSP (23)
 Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada
Statement of Income from a Registered Retirement Income Fund / État du revenu provenant d'un fonds enregistré de revenu de retraite
T4RIF

Year	16	Taxable amounts	18	Disceased	20	Denigration	21	Other income or deductions	24	Excess amount	25	Special or common-law partner RRIF	
Année		Montants imposables		Personne décédée		Annulation de l'enregistrement		Autres revenus ou déductions		Montants excédentaires		FERR au profit de l'époux ou conjoint de fait	
28	Income tax deducted	30	Year	31	Month	32	Day	33	Year	34	Transfers or breakdown of marriage or common-law part.	35	Advanced Life Deferred Annuity purchase
Impôt sur le revenu retenu		Année		Mois		Jour		Année		Transferts après rupture de mariage ou de l'un des partenaires		Achat de versements différés à un âge avancé	
Last name / Nom de famille		Recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire		First name / Prénom		Initials / Initiales		12		13		14	
								Social insurance number		Contract number		Number of contract	
								23		24		25	
								Name of payer (owner) of fund		Number of social insurance number		Number of contract	
								31		32		33	
								Name of payer (owner) of fund		Tax paid amount		Number of contract	
								34		35		36	
								Account number		Tax paid amount		Number of contract	
								37		38		39	
								Name of company		Montant libéré d'impôt		Number of contract	

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration T4RIF (23)
 Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

RELEVÉ 2 (2024-10)
Revenus de retraite et rentes

Année	Code du relevé	Provenance des revenus	N° du dernier relevé transmis
A Prestations d'un RRA B Prestations (REER, FERR, RFOG ou RRACR/VER) ou rentes C Autres paiements D Remboursement de primes ou conjoint survivant (REER) E Prestation décédée reçue au décès (REER, FERR ou RRACR/VER) F Remboursement de cotisations initiales (REER ou RRACR/VER)			
G Montant imposable en raison de la location (REER, FERR ou RYGA) H Autres revenus (REER ou FERR) I Montant déduit d'une déduction (REER ou FERR) J REER ou FERR reçus K Revenus gagnés après le décès (REER, FERR ou RRACR/VER) L Retrait dans le cadre du REER			
M Montants libérés d'impôt N Retrait dans le cadre du RRA O Rentes complémentaires			

Instructions et explications relatives aux cases du relevé 2



RETRAIT REEE – FEUILLET T4A / RELEVÉ 1

Un retrait de subventions ou de revenus d'un REEE sera suivi par l'émission d'un feuillet T4A et du RL-1 (si vous êtes résident du Québec) au nom du bénéficiaire du régime. Les retraits de capital d'un REEE ne sont pas assujettis à l'impôt.

T4A
Statement of Pension, Retirement, Annuity, and Other Income
État du revenu de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada

Year / Année: []

Payer's name – Nom du payeur: []

Payer-offered dental benefits / Prestations dentaires offertes par le payeur: []

Pension or superannuation – line 11500 / Pensions de retraite ou autres pensions – ligne 11500: []

Income tax deducted – line 43700 / Impôt sur le revenu retenu – ligne 43700: []

001 Payer's program account number / Numéro de compte de programme du payeur: []

015 []

016 []

022 []

024 []

048 []

012 Social insurance number / Numéro d'assurance sociale: []

013 Recipient's program account number / Numéro de compte de programme du bénéficiaire: []

018 Lump-sum payments – line 13000 / Paiements forfaits – ligne 13000: []

020 Self-employed commissions / Commissions d'un travail indépendant: []

024 Fees for services / Honoraires et autres sommes pour services rendus: []

048 Annuities / Rentes: []

Recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire
Last name (print) – Nom de famille (en lettres majuscules): []
First name – Prénom: []
Initials – Initiales: []

Other information (see page 2) / Autres renseignements (voir à la page 2)

Box – Case	Amount – Montant	Box – Case	Amount – Montant
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]

RELEVÉ 1
Revenus d'emploi et revenus divers

Année: []

Code du relevé: []

N° du dernier relevé transmis: []

RL-1 (2023-10)

A Revenu d'emploi: []

B Cotisation au RQ: []

C Cotisation à l'assurance-emploi: []

D Cotisation à un RRQ: []

E Impôt du Québec retenu: []

F Cotisation syndicale: []

G Salaire admissible au RQ: []

H Cotisation au RQAP: []

I Salaire admissible au RQAP: []

J Régime privé d'ass. maladie: []

K Voyages (longue émigration): []

L Autres avantages: []

M Commissions: []

N Dons de bienfaisance: []

O Autres revenus: []

P Régime d'ass. interentreprises: []

Q Salaires différés: []

R Rentes et stip. v. d'une autre forme: []

S Fourchettes régis: []

T Fourchettes attribués: []

U Retraite progressive: []

V Nourriture et logement: []

W Véhicule à moteur: []

X Code (case 0): []

Renseignements complémentaires: []

Nom de famille, prénom et adresse du particulier: []

Numéro d'assurance sociale du particulier: []

Numéro de référence (facultatif): []

Nom et adresse de l'employeur ou du payeur: []

REVENU QUÉBEC

2 – Copie du particulier
(Vous devez inclure ces données dans votre déclaration de revenu et conserver cette copie.)

15XW ZZ 49538887

FS2301110
Relevé officiel – Revenu Québec
Formulaire prescrit



COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT POUR L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE PROPRIÉTÉ (CELIAPP) – T4FHSA / RELEVÉ 32

Les T4FHSA servent à déclarer notamment l'ouverture du compte, les cotisations, les transferts, les retraits admissibles ainsi que les montants imposables attribués ou les sommes imposables versées aux titulaires ou aux bénéficiaires d'un CELIAPP. Prendre note que les Relevés 32 quant à eux ne seront généralement émis que suivant un retrait imposable.

Pour plus d'informations sur le sujet, voir le lien suivant : [Déclarer les activités de vos CELIAPP dans votre déclaration de revenus et de prestations - Canada.ca.](#)

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada **Protected B when completed / Protégé B une fois rempli**

First Home Savings Account Statement / État du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Year / Année	18 Contributions / Cotisations	20 Qualifying withdrawals / Retraits admissibles	22 Taxable withdrawals / Retraits imposables	24 FHSA beneficiary distributions received / Distributions bénéficiaire reçues du CELIAPP	26 Amount deemed received on FHSA cessation / Montant réputé reçu à la cessation du CELIAPP
28 Security for a loan / Garantie pour un prêt	30 Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu	32 RRSP transfers in / Transferts reçus du REER	34 Spousal RRSP transfers in / Transferts reçus du REER au profit du conjoint	36 Designated - RRSP/RRIF transfers out / Montants Désignés - transferts vers le REER ou le FERR	38 Designated - withdrawals / Montants Désignés - retraits
Recipient's name and address - Nom et adresse du particulier			12 Social insurance number / Numéro d'assurance sociale	14 FHSA contract number / Numéro de contrat du CELIAPP	
Last name / Nom de famille			16 FHSA identification number / Numéro d'identification du CELIAPP		
First name / Prénom			90 Name of payer (issuer) of plan / Nom du payeur (émetteur) du régime		
Address / Adresse			61 Payer (issuer's) account number / Numéro de compte du payeur (émetteur)		

See the privacy notice on your return. / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

RELEVÉ 32 RL-32 (2023-10)

Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

Année: _____ Code du relevé: _____ N° du dernier relevé transmis: _____

A- Montant imposable B- Paiement au bénéficiaire après le décès C- Garantie pour un prêt D- Impôt du Québec retenu à la source E- Montant donnant droit à une déduction

Instructions et explications relatives aux cases du relevé 32

S'il y a lieu, reportez les montants inscrits aux cases de ce relevé aux lignes correspondantes de votre déclaration de revenus.

- A Montant imposable (ligne 154)
- B Paiement au bénéficiaire après le décès (ligne 154). Dans le cas d'une succession, consultez le *Guide de la déclaration de revenus des fiducies* (TP-646.G).
- C Garantie pour un prêt (ligne 154)
- D Impôt du Québec retenu à la source (ligne 451)
- E Montant donnant droit à une déduction (ligne 250)



FEUILLET NR4 (FÉDÉRAL) – État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada

Les non-résidents du Canada recevront un feuillet NR4 qui détaillera les revenus de placement bruts, l'impôt retenu à la source (le cas échéant) ainsi que les retraits effectués de comptes enregistrés. En règle générale, l'impôt retenu à la source sera considéré comme un impôt final, ce qui signifie que le non-résident n'aura pas à remplir une déclaration de revenus canadienne, sauf dans certaines situations particulières.

De plus, les non-résidents canadiens détenant des parts de sociétés en commandite (ou de personnes) pourraient également recevoir un feuillet T5013. Pour des informations supplémentaires concernant le feuillet T5013, veuillez consulter la section précédente.

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada **NR4** **Statement of Amounts Paid or Credited to Non-Residents of Canada / État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada**

Year / Année	Recipient code / Code du bénéficiaire	Country code for tax purposes / Codes de pays pour fins d'impôt	Payer or agent identification number / Numéro d'identification du payeur ou de l'agent	Foreign or Canadian tax identification number / Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt
Line 1 / Ligne 1	Income code / Code de revenu	Currency code / Code de devise	Gross income / Revenu brut	Non-resident tax withheld / Impôt des non-résidents retenu
Line 2 / Ligne 2				Exemption code / Code d'exemption

Non-resident recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire non-résident
 Individual's surname, first name and initial / Corporation, organization, association, trust, or institution name
 Nom, prénom et initiale du particulier / Nom de la société, de l'organisme, de l'association, de la fiducie ou de l'établissement
 Second individual's surname, first name and initial / Nom, prénom et initiale du deuxième particulier
 Address / Adresse

Name and address of payer or agent – Nom et adresse du payeur ou de l'agent

Non-resident account number – Numéro de compte non-résident

Country code / Code pays

See the privacy notice after the codes on the next page. / Consultez l'avis de confidentialité qui suit les codes à page suivante.

NR4 (23)



COUPONS DÉTACHÉS ET OBLIGATIONS RÉSIDUELLES

Il existe des règles fiscales particulières à l'égard des coupons détachés/obligations résiduelles, il est donc important de se référer à votre conseiller externe. Cela dit, afin de vous aider dans la préparation de votre déclaration de revenus, vous recevrez annuellement un **rapport Intérêts accumulés** indiquant le montant de l'intérêt théorique à ajouter à votre déclaration.

CLIENT (XX-XXXX-X) Comptant Pour la période du 1 janvier 202X au 31 décembre 202X									
INTÉRÊTS ACCUMULÉS (CAD)									
Nom du client	Description	Dernier achat	Type de trans.	Quantité	Rend. achat	PRIX THÉORIQUE		Intérêts accumulés	
						Début	Fin		
CLIENT	INT-HYD QUEBEC 15FV23	2009/04/14	Détenu	1 182	5,20	85,73	90,26	53,54	
CLIENT	INT-HYD QUEBEC 15FV23	2009/04/14	Cotisations	(6 055)	5,20	85,73	89,73	242,45	
Total								295,99 \$	295,99 \$

Veillez noter que selon les nouvelles règles fiscales en vigueur, la déclaration concernant les intérêts courus sur les obligations à coupons détachés doit être faite à partir de la date d'anniversaire desdites obligations. Les intérêts courus des titres achetés peu de temps avant ou peu de temps après la date d'anniversaire seront donc minimes, sinon inexistantes.



FEUILLETS FISCAUX AMÉRICAINS

FORMULAIRE 1042-S – Revenu américain d'un étranger assujéti aux retenues (Foreign Person's U.S. Source Income Subject to Withholding)

Si vous n'êtes pas citoyen américain et avez reçu un revenu de source américaine d'un compte, tel que le REEE, CELI ou CELIAPP, vous recevrez un formulaire 1042-S indiquant les revenus générés et les retenues fiscales effectuées. Cependant, les comptes enregistrés (REER, FERR, FRV, CRI, RERI) ne nécessitent pas de formulaire 1042-S, car la BNC transmet une déclaration commune à l'IRS. En vertu de la convention fiscale Canada-États-Unis, ces comptes sont exemptés de retenue d'impôt, sauf si le titulaire est un non-résident du Canada depuis plus de 5 ans et n'est pas citoyen ou résident des États-Unis, auquel cas la retenue d'impôt s'applique selon la convention fiscale avec son pays de résidence.

Règles concernant les sociétés de personnes cotées en bourse (Publicly Traded Partnership PTP) générant du revenu effectivement lié (Effectively Connected Income : ECI) aux États-Unis

La détention de parts de PTP peut entraîner l'émission de plusieurs feuillets fiscaux 1042-S pour chaque type de revenu passif généré, comme les dividendes ou intérêts de source américaine (PTPs et non PTPs). Depuis janvier 2023, lors de la vente ou du transfert d'un PTP, une retenue de 10 % sur le produit de la disposition est effectuée, qu'il y ait un gain ou une perte. Un feuillet 1042-S sera émis pour déclarer cette disposition et la retenue. Un détenteur de parts non américain peut récupérer une partie de cette retenue en déposant une déclaration d'impôts aux États-Unis, nécessitant un numéro d'identification fiscale (ITIN). Chaque PTP génère un feuillet 1042-S, donc la détention de plusieurs PTPs entraînera l'émission de plusieurs formulaires.

Form **1042-S** Foreign Person's U.S. Source Income Subject to Withholding **20XX** CMS No. 1545-0096
 Department of the Treasury Internal Revenue Service
 Information about Form 1042-S and its separate instructions is at www.irs.gov/form1042
Copy B for Recipient

AMENDED **PRO-RATA BASIS REPORTING**

1 Income code: 06
 2 Gross income: 357.58
 3a Exemption code: 00
 3b Tax rate: 15.00
 3c Chap. 3: 1
 4 Chap. 4: 1
 5 Withholding allowance: 0.00
 6 Net income: 357.58
 7 Federal tax withheld: 0.00
 8 Tax withheld by other agents: 0.00
 9 Tax returned by withholding agent: 0.00
 10 Total withholding credit: 0.00
 11 Amount repaid to recipient: 0.00
 12a Withholding agent's EIN: 000000000
 12b Ch. 3 status code: 12
 12c Ch. 4 status code: 12
 13a Withholding agent's name: FINANCIERE BANQUE NATIONALE
 13b Withholding agent's Global Intermediary Identification Number (GIN): 00000000000000000000
 13c Country code: CA
 13d Foreign taxpayer identification number, if any: 0000-0000000000
 13e Address (number and street): 500, rue Saint-Jacques
 13f City or town, state or province, country, ZIP or foreign postal code: MONTREAL QC H3C 1A1
 13g Recipient's U.S. TIN, if any: 0000000000
 13h Ch. 3 status code: 19
 13i Ch. 4 status code: 19
 14a Recipient's name: 0000000000
 14b Recipient's country code: 000000
 14c Address (number and street): 000000
 14d City or town, state or province, country, ZIP or foreign postal code: 000000
 15a Intermediary or flow-through entity's EIN, if any: 0000000000
 15b Ch. 3 status code: 19
 15c Ch. 4 status code: 19
 15d Intermediary or flow-through entity's name: 0000-0000000000
 15e Intermediary or flow-through entity's GIN: 00000000000000000000
 15f Country code: CA
 15g Foreign tax identification number, if any: 0000000000
 15h (a) (i) Address (number) and street: 000000
 15h (a) (ii) City or town, state or province, country, ZIP or foreign postal code: 000000
 15i Recipient's GIN: 00000000000000000000
 15j Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15k Recipient's date of birth: 000000-00-00
 15l Payer's name: 0000000000
 15m Payer's TIN: 0000000000
 15n Payer's GIN: 00000000000000000000
 15o State income tax withheld: 0.00
 15p Payer's state tax no.: 000000
 15q Name of state: 000000

1042-S IRS REVENUS DE PLACEMENTS - 20XX

Date	Quantité	Description	Type d'entree	Devise de l'entree	Montant	Taux coté	USD
VOTRE COMPTE CANADIEN 00-0000-0							
08-10	40	OROVON CORP	DIV	44.66	0.9173		42.80
08-10	40	OROVON CORP	WTRSD	7.00	0.9173		6.42
08-10	47	JURKOVIC & JURKOVIC	DIV	73.84	0.9173		32.89
08-10	47	JURKOVIC & JURKOVIC	WTRSD	4.37	0.9173		4.30
08-12	150	MICROSOFT CORP	DIV	43.58	0.9212		42.80
08-12	150	MICROSOFT CORP	WTRSD	6.84	0.9212		6.30
09-08	47	JURKOVIC & JURKOVIC	DIV	70.23	0.9081		32.80
09-10	40	OROVON CORP	WTRSD	5.43	0.9081		4.91
09-10	40	OROVON CORP	DIV	44.99	0.9187		42.79
09-11	150	MICROSOFT CORP	WTRSD	7.05	0.9207		6.42
09-11	150	MICROSOFT CORP	DIV	44.20	0.9200		42.80
12-09	47	JURKOVIC & JURKOVIC	WTRSD	6.45	0.9745		6.24
12-09	47	JURKOVIC & JURKOVIC	DIV	37.42	0.9745		32.90
12-10	40	OROVON CORP	WTRSD	5.45	0.9745		5.24
12-10	40	OROVON CORP	DIV	49.07	0.9722		42.80
12-10	40	OROVON CORP	WTRSD	7.36	0.9722		6.42
12-11	150	MICROSOFT CORP	WTRSD	53.88	0.9479		44.50
12-11	150	MICROSOFT CORP	WTRSD	9.04	0.9479		8.98
TOTAL DES BLES							297.58
Total des retenues fédérales à la case 2							53.44



FORMULAIRE K-1 : Déclarations d'impôts américaines de sociétés de personnes (Partner's Share of Income, Deductions, Credits, etc.)

Un courtier agissant en tant que prête-nom doit transmettre les informations nécessaires à la production du feuillet fiscal américain K-1 pour le PTP au cabinet comptable engagé à cet effet. Le courtier doit demander aux détenteurs de parts leur ITIN des États-Unis et garder une preuve de cette demande, même si le détenteur n'a pas d'ITIN, auquel cas il devra probablement en faire la demande. Le K-1, utilisé pour la déclaration de revenus américaine, indique la portion des revenus, gains, pertes, déductions et crédits du PTP. Si un K-1 amendé est nécessaire, le détenteur doit contacter le PTP ou le cabinet comptable. Les détenteurs de parts de PTP peuvent devoir faire une déclaration d'impôts aux États-Unis et devraient consulter un conseiller fiscal pour analyser leurs obligations.

651123
OMB No. 1545-0123

Schedule K-1 (Form 1065) 2024
 Department of the Treasury
 Internal Revenue Service

For calendar year 2024, or tax year beginning / / 2024 ending / /

Partner's Share of Income, Deductions, Credits, etc.
See separate instructions.

Part I Information About the Partnership

A Partnership's employer identification number

B Partnership's name, address, city, state, and ZIP code

C IRS center where partnership filed return:

D Check if this is a publicly traded partnership (PTP)

Part II Information About the Partner

E Partner's SSN or TIN (Do not use TIN of a disregarded entity. See instructions.)

F Name, address, city, state, and ZIP code for partner entered in E. See instructions.

G General partner or LLC member-manager Limited partner or other LLC member

H1 Domestic partner Foreign partner

H2 If the partner is a disregarded entity (DE), enter the partner's TIN

H What type of entity is this partner?

I2 If this partner is a retirement plan (IRA/SEP/Keogh/etc.), check here

J Partner's share of profit, loss, and capital (see instructions):

	Beginning	Ending
Profit	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
Loss	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
Capital	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %

Check if decrease is due to:
 Sale or Exchange of partnership interest. See instructions.

K1 Partner's share of liabilities:

	Beginning	Ending
Nonrecourse	\$ <input type="text"/>	\$ <input type="text"/>
Qualified nonrecourse financing	\$ <input type="text"/>	\$ <input type="text"/>
Recourse	\$ <input type="text"/>	\$ <input type="text"/>

K2 Check this box if item K1 includes liability amounts from lower-tier partnerships

K3 Check if any of the above liability is subject to guarantees or other payment obligations by the partner. See instructions

L Partner's Capital Account Analysis

Beginning capital account	\$ <input type="text"/>
Capital contributed during the year	\$ <input type="text"/>
Current year net income (loss)	\$ <input type="text"/>
Other increase (decrease) (attach explanation)	\$ <input type="text"/>
Withdrawals and distributions	\$ <input type="text"/>
Ending capital account	\$ <input type="text"/>

M Did the partner contribute property with a built-in gain (loss)?
 Yes No If "Yes," attach statement. See instructions.

N Partner's Share of Net Unrecognized Section 704(c) Gain or (Loss)

Beginning	\$ <input type="text"/>
Ending	\$ <input type="text"/>

Part III Partner's Share of Current Year Income, Deductions, Credits, and Other Items

1 Ordinary business income (loss)	14 Self-employment earnings (loss)
2 Net rental real estate income (loss)	
3 Other net rental income (loss)	15 Credits
4a Guaranteed payments for services	
4b Guaranteed payments for capital	16 Schedule K-3 is attached if checked <input type="checkbox"/>
4c Total guaranteed payments	17 Alternative minimum tax (AMT) items
5 Interest income	
6a Ordinary dividends	
6b Qualified dividends	18 Tax-exempt income and nondeductible expenses
6c Dividend equivalents	
7 Royalties	
8 Net short-term capital gain (loss)	19 Distributions
9a Net long-term capital gain (loss)	
9b Collectibles (28%) gain (loss)	
9c Unrecaptured section 1250 gain	20 Other information
10 Net section 1231 gain (loss)	
11 Other income (loss)	
12 Section 179 deduction	21 Foreign taxes paid or accrued
13 Other deductions	
22 <input type="checkbox"/> More than one activity for at-risk purposes*	
23 <input type="checkbox"/> More than one activity for passive activity purposes*	

*See attached statement for additional information.

For IRS Use Only

For Paperwork Reduction Act Notice, see the Instructions for Form 1065. www.irs.gov/Form1065 Cat. No. 11394R Schedule K-1 (Form 1065) 2024



FORMULAIRE 1099-DIV – Dividendes et revenus de distributions (Dividend and Distributions) et 1099-INT – Revenus d'intérêts (Interest Income)

Si vous êtes un investisseur américain « documenté », résidant aux États-Unis ou non, vous recevrez un formulaire 1099-DIV et/ou un formulaire 1099-INT correspondant à vos revenus de dividendes et d'intérêts de source américaine générés par vos placements dans vos comptes REEE, REEI, CELI et CELIAPP.

Si vous êtes un investisseur américain « non documenté », vous recevrez un formulaire 1099-DIV ou un formulaire 1099-INT pour les revenus de source américaine de vos comptes non enregistrés en plus de ceux de vos REEE, REEI, CELI et CELIAPP, ainsi que des retenues effectuées et remises à l'autorité fiscale américaine, l'Internal Revenue Service (« IRS »).

Dans ce contexte, « documenté » fait référence aux pièces justificatives établissant la résidence ou la citoyenneté américaine du client pouvant être établie en fournissant le formulaire W-9 de l'IRS.

Date 20XX	Quantité	Description	Type d'entrée	Devise du compte	Montant Taux conv.	US\$	
VOTRE COMPTE CANADIEN							
14.01.16	0	INTERET AU 16 JAN	INT	22.38	0.9163	20.51	
14.02.16	0	INTERET AU 16 FEV	INT	22.53	0.9111	20.53	
14.03.16	0	INTERET AU 16 MAR	INT	21.98	0.9193	19.95	
14.04.16	0	INTERET AU 16 AVR	INT	23.43	0.9086	21.29	
14.05.16	0	INTERET AU 16 MAI	INT	22.71	0.9193	20.87	
14.06.16	0	INTERET AU 16 JUN	INT	23.49	0.9226	21.67	
TOTAL DES INTERETS							
Total des revenus en intérêts non inclus dans la case 3							123.87

CORRECTED (if checked)

PAYER'S name, street address, city or town, province or state, country, ZIP or foreign postal code, and telephone no.
NATIONAL BANK FINANCIAL
 800 SAINT-JACQUES STREET
 SUITE 5400
 MONTREAL, QUEBEC H3C 1A3

Payer's RTN (optional) OMB No. 1545-0112
Form 1099-INT
 (Rev. January 2022)
 For Calendar Year
20XX

Interest Income

1 Interest income \$ 521.78
 2 Early withdrawal penalty \$
 3 Interest on U.S. Savings Bonds and Treas. obligations \$

For Recipient

4 Federal income tax withheld \$
 5 Investment expenses \$
 6 Foreign Tax Paid \$
 7 Foreign country or U.S. possession \$
 8 Tax-exempt interest \$
 9 Specified private activity bond interest \$
 10 Market discount \$
 11 Bond premium \$
 12 Bond premium on tax-exempt bond \$
 13 Bond Premium on Treasury obligations \$
 14 Tax-exempt and tax credit bond CUSIP no. \$
 15 State 16 State identification no. \$
 17 State Tax Withheld \$

Form 1099-INT (Rev. 1-2022) (keep for your records) www.irs.gov/form1099int Department of the Treasury Internal Revenue Service

CORRECTED (if checked)

PAYER'S name, street address, city or town, province or state, country, ZIP or foreign postal code, and telephone no.
NATIONAL BANK FINANCIAL
 800 SAINT-JACQUES STREET
 SUITE 5400
 MONTREAL, QUEBEC H3C 1A3

Payer's RTN (optional) OMB No. 1545-0112
Form 1099-INT
 (Rev. January 2022)
 For Calendar Year
20XX

Interest Income

1 Interest income \$ 521.78
 2 Early withdrawal penalty \$
 3 Interest on U.S. Savings Bonds and Treas. obligations \$

For Recipient

4 Federal income tax withheld \$
 5 Investment expenses \$
 6 Foreign Tax Paid \$
 7 Foreign country or U.S. possession \$
 8 Tax-exempt interest \$
 9 Specified private activity bond interest \$
 10 Market discount \$
 11 Bond premium \$
 12 Bond premium on tax-exempt bond \$
 13 Bond Premium on Treasury obligations \$
 14 Tax-exempt and tax credit bond CUSIP no. \$
 15 State 16 State identification no. \$
 17 State Tax Withheld \$

Form 1099-INT (Rev. 1-2022) www.irs.gov/form1099int Department of the Treasury Internal Revenue Service

Instructions for Recipient

The information provided may be different for covered and noncovered securities. For a description of covered securities, see the Instructions for Form 990. For a taxable covered security acquired at a premium, unless you notified the payer in writing in accordance with Regulations section 1.6045-11(c)(5) that you did not want to amortize the premium under section 171, or for a tax-exempt covered security acquired at a premium, your payer must generally report either (1) a net amount of interest that reflects the effect of the amount of interest paid to you by the amount of premium amortization allocable to the payment(s), or (2) a gross amount for both the interest paid to you and the premium amortization allocable to the payment(s). If you did not notify your payer that you did not want to amortize the premium on a taxable covered security, then your payer will only report the gross amount of interest paid to you. For a noncovered security acquired at a premium, your payer is only required to report the gross amount of interest paid to you.

Recipient's taxpayer identification number (TIN). For your protection, this form may show only the last four digits of your TIN (social security number (SSN), individual taxpayer identification number (ITIN), adoption taxpayer identification number (ATIN), or employer identification number (EIN)). However, the issuer has reported your complete TIN to the IRS.

FATCA filing requirement. If the FATCA filing requirement box is checked, the payer is reporting on this Form 1099-INT its chapter 4 account reporting requirements. You also may have a filing requirement. See the Instructions for Form 9998.

Account Number. May show an account or other unique number the payer assigned to distinguish your account.

Box 1. Shows taxable interest paid to you during the calendar year by the payer. This does not include interest shown in box 3. May also show the total amount of the credits from clean renewable energy bonds, new clean renewable energy bonds, qualified energy conservation bonds, qualified clean technology bonds, qualified small business investment bonds, and qualified state infrastructure bonds, qualified energy conservation bonds, qualified clean technology bonds, qualified small business investment bonds. These amounts were treated as paid to you during the calendar year on the redit allowance dates (March 15, June 15, September 15, and December 15). For more information, see Form 9912. See the Instructions above for a taxable covered security acquired at a premium.

Box 2. Shows interest or principal foregone because of early withdrawal of time savings. You may deduct this amount to figure your adjusted gross income on your income tax return. See the Instructions for Form 1040 to see where to take the deduction.

Box 3. Shows interest on U.S. Savings Bonds, Treasury bills, Treasury bonds, and Treasury notes. This may or may not be taxable. See the Instructions for Form 1040 to see where to take the deduction. This interest is exempt from state and local income taxes. This interest is not included in box 1. See the Instructions above for a taxable covered security acquired at a premium.

Box 4. Shows backup withholding. Generally, a payer must backup withhold if you did not furnish your TIN or you did not furnish the correct TIN to the payer. See Form W-9. Include this amount on your income tax return as tax withheld.

Box 5. Any amount shown is your share of investment expenses of a single class REMIC. This amount is included in box 1. **Note.** This amount is not deductible for tax purposes.

Box 6. Shows foreign tax paid. You may be able to claim this tax as a deduction or a credit on your Form 1040 or 1040-SR. See your tax return instructions.

Box 7. Shows the country or U.S. possession to which the foreign tax was paid.

Box 8. Shows tax-exempt interest paid to you during the calendar year by the Payer. See how to report this amount in the Instructions for Form 1040.

Box 9. Shows tax-exempt interest subject to the alternative minimum tax. This amount is included in box 8. See the Instructions for Form 6251. See the Instructions above for a tax-exempt covered security acquired at a premium.

Box 10. For a taxable or tax-exempt covered security, you made an election under section 1278(b) to include market discount in your income tax return as described in the Instructions for Form 1040. Market discount on a tax-exempt security is includable in taxable income as interest income.

Box 11. For a taxable covered security, other than a U.S. Treasury obligation, shows the amount of premium amortization allocable to the interest payment(s), unless you notified the payer in writing in accordance with Regulations section 1.6045-11(c)(5) that you did not want to amortize bond premium under section 171. If an amount is reported in this box, see the Instructions for Schedule B (Form 1040) to determine the net amount of interest includable in income on Form 1040 or 1040-SR with respect to this security. If an amount is not reported in this box for a taxable covered security acquired at a premium and the payer is reporting premium amortization, the payer has reported a net amount of interest in box 1. If the amount in box 11 is greater than the amount of interest paid on the covered security, see Regulations section 1.171-2(a)(4)(i).

Instructions for Recipient (Continued)

Box 12. For a U.S. Treasury obligation that is a covered security, shows the amount of premium amortization allocable to the interest payment(s), unless you notified the payer in writing in accordance with Regulations section 1.6045-11(c)(5) that you did not want to amortize bond premium under section 171. If an amount is reported in this box, see the Instructions for Schedule B (Form 1040) to determine the net amount of interest includable in income on Form 1040 or 1040-SR with respect to the U.S. Treasury obligation. If an amount is not reported in this box for a U.S. Treasury obligation that is a covered security acquired at a premium and the payer is reporting premium amortization, the payer has reported a net amount of interest in box 1. If the amount in box 12 is greater than the amount of interest paid on the U.S. Treasury obligation, see Regulations section 1.171-2(a)(4)(i).

Box 13. For a tax-exempt covered security, shows the amount of premium amortization allocable to the interest payment(s). If an amount is reported in this box, see Part 580 to determine the net amount of tax-exempt interest reportable on Form 1040 or 1040-SR. If an amount is not reported in this box for a tax-exempt covered security acquired at a premium, the issuer has reported a net amount of interest in box 8 or 9, whichever is applicable. If the amount in box 13 is greater than the amount of interest paid on the tax-exempt covered security, the excess is a nondeductible loss. See Regulations section 1.171-2(a)(4)(ii).

Box 14. Shows CUSIP number(s) for tax-exempt bonds on which tax-exempt interest was paid, or tax credit bonds on which taxable interest was paid or tax credit was allowed, to you during the calendar year. If blank, no CUSIP number was issued for the bonds.

Boxes 15-17. State tax withheld reporting boxes.

Nonresidents. If this form includes amounts belonging to another person(s), you are considered a nominee recipient. Complete a Form 1099-DIV for each of the other centers showing the income allocable to each. File Copy A of the form with the IRS. Furnish Copy B to each owner. List yourself as the "payer" and the other as the "recipient." File Form(s) 1099-INT with Form 1096 with the Internal Revenue Service Center for your area. On Form 1096 list yourself as the "filer." A spouse is not required to file a nominee return to show amounts owned by the other spouse.

Future developments. For the latest information about developments related to Form 1099-INT and its instructions, such as legislation enacted after they were published, go to www.irs.gov/form1099int.

Free File Program. Go to www.irs.gov/efile to see if you qualify for our cost-free federal tax preparation, e-filing and direct deposit of payment options.

FORMULAIRE 1099-B – Produit de transactions réalisées par des courtiers de valeurs mobilières et de transactions d'échange (Proceeds from Broker and Barter Exchange Transactions)

Si vous êtes un investisseur américain « documenté » résidant aux États-Unis, vous recevrez un formulaire 1099-B pour toutes vos dispositions de titres dans vos comptes REEE, REEI, CELI et CELIAPP. Si vous êtes un investisseur « non documenté » résidant aux États-Unis, vous recevrez ce même formulaire pour les dispositions de titres ainsi que les retenues effectuées et remises à l'autorité fiscale américaine, l'*Internal Revenue Service* (« IRS »), de vos comptes non enregistrés en plus de ceux des comptes mentionnés. Aucun formulaire 1099-B n'est produit pour les investisseurs américains non-résidents aux États-Unis. Le terme « documenté » fait référence à la preuve de la résidence ou de la citoyenneté américaine, généralement fournie avec le formulaire W-9 de l'IRS. Ces formulaires sont utilisés pour compléter la déclaration de revenus américaine (formulaire 1040).

FINANCIERE BANQUE NATIONALE 800, rue Saint-Jacques MONTREAL QC H3C 1A3		IRS TRANSACTIONS SUR TITRES - 20XX ID du bénéficiaire 000000000								
PRÉNOM NOM ADRESSE ADRESSE ADRESSE										
DATE	QUANTITE DESCRIPTION	FIXE	PRODUIT (COUTS)	COMM	TAUX CONV	PRODUIT (COUTS) US\$	COMM US\$	NON COUVERT (0%)	VENTE FICTIVE US\$	LONG/ COURT GAIN/ Perte) TERME (L/C)
VOTRE COMPTE CANADIEN XX-XXXX-X										
02.18	10,000- BDC CIBLE S1 T/V 18PV14		10,000.00		0.9123	9,123.00		0	0.00	0.00
Produits totaux						9,123.00				
Produits totaux par compte						9,123.00				

FINANCIERE BANQUE NATIONALE 800, rue Saint-Jacques MONTREAL QC H3C 1A3		OMB - No. 1345-0715 1099B - Substitute Statement - 20XX Proceeds From Broker & Barter Exchange Transactions RECIPIENT ID 000000000 PAYER'S FED. ID. No. 000000000											
Investment Advisor: FRENCH NOM Phone Number: 													
Date Sold or Disposed (Box 1c)	CUSIP Number	Qty Sold	Proceeds (Box 1d)	Fed Inc Tax Withd (Box 4)	Description (Box 1a)	Date of Acq (Box 1b)	Cost or Other Basis (Box 1e)	Code (Box 1f)	Adjustments (Box 1g)	Loss Not Allowed (Box 7)	Uncovered Security (Box 5)	Basis Reported to IRS (Box 3)	Long/ Short Term L/S (Box 2)
YOUR CANADIAN ACCOUNT X-XXXX-X													
02.18	122902GG5	10,000	9,123.00		BDC CIBLE S1 T/V 18PV14		0.00		0.00			Y	
Reported to IRS: () Sales Price (X) Sales Price Less Commissions and Option Premiums													



DISCLAIMER

Vous acceptez de dégager la Banque Nationale du Canada et la Financière Banque Nationale Inc., ses filiales, ses employés, ses agents, ses représentants, ses dirigeants et ses administrateurs, même en cas de négligence ou d'erreur, de toute responsabilité, de toute perte et/ou tout dommage (incluant les honoraires et frais juridiques) et de toute poursuite, réclamation, demande ou cause d'action quant à l'exactitude de l'information contenue aux présentes (ainsi que dans les documents et relevés mentionnés) et aux incidences fiscales pouvant découler de son utilisation.

Avis de non-responsabilité – Ces renseignements sont fournis étant bien entendu que la Banque Nationale n'est pas engagée, par la présente, à prodiguer des conseils juridiques, des avis comptables, des conseils fiscaux ou tout autre conseil professionnel. Même si elle ne ménage aucun effort pour s'assurer que les renseignements contenus dans ce document sont fiables, la Banque Nationale du Canada n'est pas responsable de toute erreur ou omission, ou des résultats obtenus à la suite de l'utilisation de ces renseignements. Tous les renseignements sont fournis « tels quels », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'opportunité ou quant au résultat obtenu à la suite de leur utilisation, et sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit implicite ou explicite. Il serait souhaitable de consulter un conseiller professionnel avant de prendre une décision ou d'entreprendre une action.

© 2025 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.